



Règlement du TDJ de LORIOL



Organisé par les Petits Tamis Lorientais - dimanche 11 décembre 2016

- 1) Ce tournoi est régi par les règles du Badminton édictées par la FFBad sous la responsabilité du Juge arbitre principal : **Florence CERDON**.
- 2) Lieu : gymnase Jean Clément à LORIOL. N° Autorisation : en cours.
- 3) Tournoi ouvert à toutes les catégories : minibads, poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors. Attention, ce tournoi est limité à 90 joueurs. Une liste d'attente sera mise en place dès que ce quota sera atteint. Les joueurs de cette liste seront appelés en priorité par rapport à l'équilibre des tableaux, puis par ordre d'inscription.
- 4) Une catégorie pourra être supprimée en fonction du nombre d'inscrits avec l'accord du Juge-Arbitre.
- 5) Les tableaux ouverts pour le tournoi sont : les simples Dames et Hommes, **2 sortants par poules** de 3 ou de 4.
- 6) La date limite des inscriptions, par mail ou courrier, est fixée au **Vendredi 2 décembre 2016**. Tout forfait postérieur à cette date sera dû, sauf en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif.
- 7) Le tirage au sort aura lieu le dimanche **4 décembre 2016**. Tout joueur désirant participer au tournoi devra être licencié à cette date.
- 8) Les frais d'inscriptions sont de 8€ par joueur, à l'ordre de PTL 26, et sont exigibles avant le début du tournoi.
- 9) Les joueurs doivent être présents 30 minutes avant le début de la compétition et 1h avant au cours de la journée.
- 10) L'organisation et le juge-arbitre se réservent le droit de modifier un tableau, avant que la série n'ait été lancée. Il est fortement souhaitable de connaître les forfaits le plus tôt possible, pour le bon déroulement de la compétition.
- 11) **Le joueur forfait après le tirage au sort devra envoyer un justificatif** dans les 5 jours suivants la compétition à la commission régionale arbitrage : à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, 37 route du Vercors, 38 500 St Cassien ou par mail : sophie.bluy@badminton-aura.org
- 12) Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage, sauf les poussins et les finales (suivant la disponibilité des arbitres). Tous les matchs seront scorés par les joueurs : par le gagnant d'un match de poule, et le perdant d'un match du tableau final.
- 13) L'échéancier affiché n'aura qu'une valeur indicative, les joueurs pouvant être appelés jusqu'à 1h avant l'horaire théorique. A l'appel de son nom, tout joueur ne se présentant pas dans un délai de 10 min sera disqualifié.
- 14) Tout joueur désirant s'absenter du gymnase durant la compétition devra en demander l'autorisation au juge arbitre et à la table de marque.
- 15) Lors de l'appel d'un match, les joueurs ont 3 minutes pour déposer leurs affaires, tester les volants et faire des échanges pour situer le terrain dans l'environnement de la salle. L'échauffement se préparant auparavant, voir à l'extérieur des terrains ou de la salle.
- 16) Le temps de repos entre deux matches sera au minimum de 20 minutes.
- 17) Le plateau de Jeu est uniquement réservé au JA, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs. Merci de respecter le nombre d'entraîneurs par terrain : 2 par joueur maximum.
- 18) **Le coaching entre les échanges sera « INTERDIT »**. Coaching possible à « 11 » et en fin de set.
- 19) Les joueurs devront porter une **tenue de badminton conforme aux règles de la FFBad** (art 35.10 à 35.12) : shorts ou jupettes obligatoires, maillots neutres ou aux couleurs de leur club, ...
- 20) Les volants plumes sont obligatoires et à la charge des joueurs. En cas de litige les volants de la marque Babolat 4 seront retenus (en vente dans la salle).
- 21) Tout volant touchant une infrastructure du gymnase sera compté let au service, et « faute » au troisième touché consécutif. De même en jeu, il sera compté faute.
- 22) Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.
- 23) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes ou autre.

L'organisateur, Emmanuel DELPONT, pdt PTL
Petits Tamis Lorientais - 17 rue Paul Claudel - 26 270 Lorient

La juge Arbitre, Florence CERDON